

N° d'imprimé : F065712604 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL					
Contrôle technique périodique	17/06/2025	25028701					
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ						
Défavorable pour défaillances majeures	Défaillances majeures 0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible (AV) 1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté (ARG) 1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (AVG,AVD) 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant (AVD) 4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse (ARD) 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AR) 4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARG,ARD) 5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive (AVG,AVD) 6.1.7.d.2. TRANSMISSION : Raccords flexibles détériorés (C) 6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (AR) 8.2.22.b.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse les limites réglementaires, en l'absence de valeur de réception ou les mesures sont instables Défaillances mineures 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (ARG,ARD) 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG,AVD) 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Déterioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD) 6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (AVG,AV,AVD,G,C,D,AR) 6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau (AV) 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (C) Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 07/05/2019:190236 Km / 04/05/2020:213733 Km / 28/04/2021:234007 Km / 13/04/2022:252188 Km / 05/04/2023:264829 Km / 03/04/2024:274296 Km / 02/04/2025:290960 Km /						
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ							
16/08/2025							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE							
Contre-visite							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE							
N° D'AGREMENT : S059F508							
(9) RAISON SOCIALE : HDF CT							
(3) COORDONNÉES : 141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE							
59113 SECLIN 03.20.62.83.35							
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR							
N° D'AGREMENT : 062S1345							
SIGNATURE :							
IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation					
AP-942-DG (F)	29-05-2015	25-03-2010					
Marque	Désignation commerciale						
IVECO	35S13.V/P						
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre					
ZCFC359300D421359	N1	CTTE					
Type/CNIT	Énergie						
35S13B43A33	GO						
Document(s) présenté(s)							
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice							
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
290976	M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
	Ripage (-8 à +8 m/km)		+0.1m/km				
	Dissymétrie suspension (<=30%)		20%			7%	
	Forces verticales		1123daN			1111daN	
	Frein de service						
	Forces de freinage	489daN		504daN	324daN		363daN
	Déséquilibre (<20%)		3%			11%	
	Force de freinage (efficacité)	489daN		504daN	324daN		363daN
	Taux d'efficacité (=>50%)				75%		
	Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)				14%		
	Opacité des fumées (1.50m ⁻¹)	C3:1.54	C4:1.72	C5:1.48	Moyenne:1.59		
	Feux croisement (-3.0% à -0.5%)		G: -1.8%			D: -3.0%	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE							